Ratification de la cooptation de M. Jean-Pierre Garnier en tant qu'administrateur

Paris, le 29 mars 2019 - 07h00 CET

CARMAT (FR0010907956, ALCAR, éligible PEA-PME), concepteur et développeur du projet de cœur artificiel total le plus avancé au monde, visant à offrir une alternative thérapeutique aux malades souffrant d 'insuffisance cardiaque biventriculaire terminale, informe ses actionnaires que l 'ass emblée générale mixte (AGM) réunie le 28 mars 2019 a pu valablement délibérer, le quorum ayant été atteint .

L'AGM a adopté l'ensemble des résolutions exposées, à l'exception de la 29ème résolution qui a été rejetée conformément à la recommandation du Conseil d ' administration.

Les actionnaires de la société ont notamment ratifié la cooptation M. Jean-Pierre Garnier en

qualité de membre du Conseil d'administration, lui permettant d'assurer de manière effective sa fonction de Président du Conseil d'administration comme annoncé en décembre dernier.

Par ailleurs, le Pr Alain Carpentier devient Président d'honneur de CARMAT, son mandat d'administrateur arrivant à son terme, du fait de l'atteinte de la limite d'âge définie dans les statuts de la société.

Le conseil d'administration sera ainsi composé de 9 membres, dont 5 indépendants :

- M. Jean-Pierre Garnier, administrateur et Président du Conseil
- M. Stéphane Piat, Directeur général
- M. Henri Lachmann, administrateur indépendant
- Société Santé Holdings S.R.L., représentée par le Dr Antonino Ligresti, administrateur indépendant
- Dr Michael Mack, administrateur indépendant
- M. Pierre Bastid, administrateur indépendant
- M. Jean-Luc Lemercier, administrateur indépendant
- Société Truffle Capital, représentée par M. Philippe Pouletty
- Airbus Group, représentée par Mme. Anne-Pascale Guédon

CARMAT souhaite remercier l'ensemble des actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance pour leur engagement et leur soutien.

Le résultat consolidé du vote par résolution et le procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 28 mars 2019 seront disponibles sur le site Internet de la Société, www.carmatsas.com, rubrique Informations réglementées / Assemblées générales, dans les délais légaux.

A propos de CARMAT, le projet de cœur artificiel le plus performant au monde

Une réponse crédible à l'insuffisance cardiaque terminale : CARMAT se propose de répondre, à terme, à un enjeu de santé publique majeur lié aux maladies cardiovasculaires, première cause de mortalité dans le monde : l
'
insuffisance cardiaque. Grâce à la poursuite du développement de son c
œ
ur artificiel total, CARMAT a pour ambition de pallier le manque notoire de greffons dont sont victimes des dizaines de milliers de personnes souffrant d
'
insuffisance cardiaque terminale irréversible, les plus malades des 20 millions de patients concernés par cette maladie évolutive en Europe et aux
É
tats-Unis.

Le fruit du rapprochement de deux expertises uniques au monde : l'expertise médicale du Professeur Carpentier, mondialement reconnu notamment pour l
'
invention des valves cardiaques Carpentier-Edwards
®
les plus implantées au monde, et l
'
expertise technologique d
'
Airbus Group, leader mondial de l
'
aéronautique.

Le mimétisme du cœur naturel : par sa taille, le choix des matériaux de structure et ses fonctions physiologiques inédites, le c œur artificiel total CARMAT pourrait, sous réserve de la réussite des essais cliniques à effectuer, sauver chaque année la vie de milliers de patients, sans risque de rejet et avec une bonne qualité de vie.

Un projet leader reconnu au niveau européen : en accord avec la Commission Européenne, CARMAT bénéficie de l 'aide la plus importante jamais accordée par Bpifrance à une PME, soit un montant de 33 millions d
'
euros.

Des fondateurs et des actionnaires prestigieux fortement impliqués : Airbus Group (Matra Défense), le Professeur
Alain Carpentier
, le
Centre Chirurgical Marie Lannelongue,
Truffle Capital
, un leader européen du capital investissement, ALIAD (l'investisseur de capital risque d
'
Air Liquide),
CorNovum
(holding d'investissement détenue à parité par Bpifrance et l
'
Etat), les
family
offices de M. Pierre
Bastid
(
Lohas
) et du Dr

Ligresti
(Santé Holdings S.R.L.), Groupe
Therabel
ainsi que les milliers d
'
actionnaires, institutionnels et particuliers, qui ont fait confiance à CARMAT.

Pour plus d'informations : www.carmatsa.com

Avertissement

Le présent communiqué et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d 'un ordre d'ac hat ou de souscription, des actions Carmat dans un quelconque pays. Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives de la société relatives à ses objectifs. Ces déclarations prospectives reposent sur les estimations et anticipations actuelles des dirigeants de la société et sont soumises à des facteurs de risques et incertitudes tels que la capacité de la société à mettre en
œ
uvre sa stratégie, le rythme de développement du marché concerné, l'évolution technologique et de l'environnement concurrentiel, l
'
évolution de la réglementation, les risques industriels et tous les risques liés à la gestion de la croissance de la société. Les objectifs de la société mentionnés dans le présent communiqué pourraient ne pas être atteints en raison de ces éléments ou d'autres facteurs de risques et d'incertitude.

Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces déclarations prospectives qui

sont soumises à des risques tels que, notamment, ceux décrits dans son document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 12 mars 2019 sous le numéro D.19-0135 ainsi qu 'aux changements des conditions économiques, des marchés financiers ou des marchés sur lesquels CARMAT est présent. Notamment aucune garantie ne peut être donnée quant à la capacité de la société de finaliser le développement, la validation et l 'industrialis ation de la prothèse et des équipements nécessaires à son utilisation, de produire les prothèses, de satisfaire les demandes de l
'
ANSM ou de toute autre autorité de santé, de recruter des malades, d
'
obtenir des résultats cliniques satisfaisants, de réaliser les essais cliniques et les tests nécessaires au marquage CE, d
'
obtenir le marquage CE ou de mener à bien l
'
industrialisation du projet. Les produits de CARMAT sont à ce jour utilisés exclusivement dans le cadre d
'
essais cliniques